

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

MOULIN  
DE  
COUTANT

41190 St Lubin en  
Vergnonois



---

# Table des matières

1	PREAMBULE .....	3
2	FICHE D'IDENTITE DE L'ETABLISSEMENT .....	4
3	LES MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT .....	5
4	LES BESOINS ET ATTENTES DES JEUNES ACCUEILLIS .....	6
5	L'ACTIVITE DU SERVICE.....	9
5.1	Le taux d'activité .....	9
5.2	La durée de placement .....	10
6	LES CARACTERISTIQUES DES JEUNES ACCUEILLIS .....	11
6.1	Situation scolaire ou professionnelle des jeunes accueillis .....	11
6.2	Etat des prises en charge thérapeutiques.....	11
7	PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS ET DES RÉALISATIONS2024.....	14
8	LES RESSOURCES HUMAINES.....	19
8.1	Organigramme .....	19
8.2	Formations .....	19
8.3	Accueil de stagiaires.....	20
8.4	La dynamique et cohésion d'équipe pluridisciplinaire .....	20
9	RAPPORT D'ACTIVITE DU CVS DU CEAPS.....	22
9.1	Composition du CVS.....	22
9.2	Organisation des élections du CVS.....	22
9.3	Organisation des réunions du CVS .....	23
9.4	Modalités de préparation et de suivi des réunions CVS .....	23
9.5	Modalités de diffusion des comptes rendus du CVS du CEAPS .....	24
9.6	Thématiques abordées en réunion en 2024 émanant des jeunes .....	24
9.7	Sollicitation du CVS .....	25
9.8	Evènements indésirables, réclamations et signalements.....	25
10	DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE.....	26
10.1	Suivi des évènements indésirables .....	26
10.2	Plan d'amélioration continu de la qualité.....	26
10.2.1	Les réalisations en 2024 .....	26
10.2.2	Les perspectives de 2025 .....	28

---

# 1 PREAMBULE

Le rapport d'activité présente une vue d'ensemble des activités et résultats de la MECS du Moulin de Coutant réalisés au cours de l'année 2024.

Il inclut des données quantitatives et qualitatives, des analyses, des évaluations et des recommandations pour l'avenir.

Il informe sur l'évolution des profils des publics accompagnés, des besoins qui y sont associés et communique sur le travail mis en œuvre par l'établissement pour y répondre. Il rend compte des leviers et des freins pour la réalisation de ce travail.

## 2 FICHE D'IDENTITE DE L'ETABLISSEMENT

Renseignements généraux	<b>Organisme Gestionnaire</b> ACESM, association loi 1901.	<b>Etablissement</b> Maison d'Enfant à Caractère Social Le Moulin de Coutant	<b>Capacité autorisée</b> 6 places	<b>Agrément</b> Conseil Départemental 41
	<b>Président</b> Jean Pierre AMIOT  <b>Vice-présidente</b> Catherine THIERRY	<b>Direction générale</b> Geneviève CETAIRE  <b>Direction de pôle</b> Salem FARAH  <b>Chef de service</b> Said EL ALOUANI	<b>Statut juridique</b> Établissement de droit privé, habilité ASE 41.	<b>N° FINESS</b> 41000953  <b>SIRET</b> 34962036900224
Spécificités	<b>Territoire d'intervention</b> Ensemble du Loir et Cher	<b>Lieu d'activité</b> 201 route du Moulin De Coutant 41190 Saint Lubin en Vergenois	<b>Modalité d'accueil</b> Hébergement temps complet, permanent.	
	<b>Public accueilli</b> Garçons et filles âgés de 12 à 18 ans, présentant des troubles complexes.	<b>Mission et prestation</b> Protéger, offrir une prise en charge contenante au sein d'un collectif restreint et dans un environnement extérieur au milieu urbain.	<b>Mesure de placement</b> Art 375 du code Civil	
Ressources humaines	<p><b>9,5 ETP en CDI composent l'équipe autour des métiers suivants</b> Éducateurs, psychologue, maître de maison, surveillant de nuit, secrétaire, chef de service, direction et services généraux.</p> <p><b>+ 3,5 ETP éducatif en renfort accordé au cours de l'année 2024 par le CD 41</b></p>			
Activités de l'année 2024 (en cours de validation)	<p>Journées réalisées : 2392 Taux d'occupation : <b>1,09%</b></p>			

---

## 3 LES MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Le Moulin de Coutant est un service de l'ACESM créé en 2016, il a bénéficié du statut de lieu de vie et d'accueil. La structure a été créée à la suite d'un appel à projet porté par le Conseil Départemental du Loir-et-Cher. Il sera transformé en Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Ce service accompagne au titre de la protection de l'enfance, 6 adolescents de 12 à 18 ans dits à « difficultés multiples ».

Les adolescents sont confiés au Département par mesure judiciaire ou par décision administrative.

Le Moulin de Coutant est un internat qui fonctionne 365 jours par an avec un accueil mixte.

La structure propose un accompagnement « sur mesure » destiné à des enfants considérés comme porteurs de « difficultés multiples ». Le projet repose sur l'adéquation entre l'offre de service et la situation spécifique de chaque enfant accueilli. Basé sur un système où le jeune est au cœur de l'accompagnement, le Moulin de Coutant, situé dans un cadre environnemental protégé et exceptionnel, offre des espaces de vie et de participation permettant aux jeunes d'être acteurs de leur prise en charge.

L'équipe éducative renforcée par des compétences sur les champs de la psychologie et de la psychiatrie veille à un accompagnement personnel, ciblé, collectif et multidimensionnel, à travers lequel chaque acteur trouve une place adaptée, le jeune comme le professionnel.

---

## 4 LES BESOINS ET ATTENTES DES JEUNES ACCUEILLIS

Les jeunes destinataires de ce dispositif sont des adolescents dont la problématique se décline à partir de celle que nous observons au sein de notre structure, ainsi que celles de nos partenaires, à savoir :

- Des jeunes très déstructurés et majoritairement en situation scolaire adaptée.
- Des jeunes présentant des troubles importants du comportement et récidivants qui traduisent les difficultés de construction de la personnalité et le recours à l'agir qui les caractérisent.
- Des problématiques sociales et troubles psychiques (troubles mixtes de la conduite et troubles émotionnels) qui coïncident avec un environnement social et familial souvent perturbé, nécessitant une prise en charge relevant d'une mesure de protection administrative ou judiciaire ainsi qu'une prise en charge thérapeutique, éducative et pédagogique en simultané.
- Des troubles du comportement et émotionnels de l'enfance et de l'adolescence, soit des troubles des conduites (conduites dyssociales, agressives ou provocatrices, répétitives et persistantes) à l'origine de leurs parcours émaillés de crises et de ruptures successives.
- La perte de confiance en l'adulte, et de rupture.

Les jeunes accueillis au Moulin de Coutant, au regard des multiples difficultés qu'ils présentent, engendrent des difficultés d'orientation, tant en vue de leur majorité qu'en termes de structures adaptées à leurs problématiques.

Nous rencontrons toujours des difficultés d'orientation à la majorité malgré le travail réalisé en amont. Des demandes exceptionnelles dû aux profils des jeunes et de leurs besoins sont discutés avec les partenaires pour proposer un accompagnement adapté sans rupture dans leurs parcours.

Il est indéniable que nous nous retrouvons face à un manque de structures correspondants aux profils des jeunes du Moulin de Coutant.

Face à cette difficulté le moulin propose des prises en charges innovantes avec la continuité au moulin en proposant un accompagnement avec un Contrat Jeune Majeur.

Une dérogation a été demandé à l'ASE pour continuer la prise en charge d'un jeune dépendant aujourd'hui et faute de structure adaptée.

---

Le Moulin de Coutant tend à faire face à cette difficulté en pensant l'orientation sur du long terme, dès l'admission du jeune, tout en la questionnant tout au long de sa prise en charge.

Le Moulin de Coutant s'inscrit dans un dispositif scolaire ou professionnel lui permettant de construire son orientation et son projet de vie.

Un travail avec les partenaires au sein de l'association (AST) et sur l'extérieur permet aujourd'hui aux jeunes de bénéficier d'une prise en charge quotidienne complète sur différents lieux lorsqu'il ne bénéficie pas d'une prise en charge scolaire à temps plein.

Le travail de lien avec les partenaires sous forme d'un maillage soutenu permet de pouvoir accompagner au mieux les jeunes dans leur projet respectif.

Les jeunes du Moulin de Coutant bénéficient pour la plupart d'une prise en charge psychologique avec un suivi par un pédopsychiatre. Pour la majorité d'entre eux, ils bénéficient d'une notification MDPH. Les soins de ces jeunes sont toutefois parfois impactés par leurs troubles multiples qui rendent difficile une prise en charge en groupe thérapeutique comme cela est proposé dans les établissements de soins (CATTP/Artémis/ Hôpital de jour).

Les traitements sont réévalués chaque mois par le pédopsychiatre, après échanges entre le jeune et les éducateurs, afin de les adapter au mieux. Les parents sont de plus en plus conviés aux RDV avec les pédopsychiatres afin de les intégrer dans la prise en charge et pouvoir reprendre l'histoire familiale et le placement. Cela fait suite à des nombreux échanges lors de nos réunions de concertations partenariales où la place de la famille et l'histoire du placement sont interrogées.

Cette recrudescence de profils qui nécessitent une prise en charge pédopsychiatrique a poussé le Moulin de Coutant et ses partenaires du soin à engager une réflexion approfondie afin d'améliorer le travail partenarial dans l'intérêt de la prise en charge complexe des jeunes accueillis. Cette réflexion a abouti, entre autres, à l'accompagnement à la parentalité des familles.

L'expérience acquise tout au long de ces dernières années a permis de partager notre savoir-faire avec d'autres équipes éducatives autour de la prise en charge des jeunes dits « à difficultés multiples ».

En parallèle, nous avons accompagné une autre situation tout aussi complexe au sein de notre établissement. Nous avons été à l'origine de l'élaboration d'un maillage soutenu avec les différents partenaires afin d'éviter une fin de prise en charge et ce malgré une forte mise en danger de la jeune envers elle-même, mais aussi des autres jeunes et professionnels qui l'entourent. La complexité de sa prise en charge nous a amené à élaborer un maillage partenarial étudié pour multiplier les lieux de prise en charge et diracter le transfert.

Ce maillage soutenu avec un GOS par mois avec tous les partenaires nous permet d'observer une évolution positive de la jeune qui a su s'apaiser et mieux appréhender la gestion de ses émotions.

---

Les multiples rencontres et réunions (GOS/réunions de concertation partenarial/RDV pédopsy /RDV CHU) permettent une enveloppe autour de la situation de la jeune qui la sécurise et sécurise les acteurs.

À la suite de nos différentes expériences, observations, analyses des dernières années, nous avons été amenés à repenser la place des parents dans la prise en charge quotidienne des jeunes. En effet, la majorité des jeunes accueillis bénéficient d'une prise en charge de soin qui intègre de plus en plus les parents dans leurs processus.

Aujourd'hui, nous accompagnons de plus en plus les jeunes au sein du domicile parental pour des visites afin de sécuriser et accompagner les parents lorsqu'ils ont des temps individuels avec leurs enfants. Ces nouvelles missions ont été pensées et validées par les partenaires lors des réunions de concertations partenariales, dans le cadre des PPA.

Dans cette continuité, nous avons initié un travail avec les parents les laissant prendre des initiatives (pose de sanction/ cadre et règle) tout en étant soutenu par l'équipe éducative.

# 5 L'ACTIVITE DU SERVICE

## 5.1 Le taux d'activité

			Durée placement ds l'année	Jours facturés en 2024												
				TOTAL	Janv.	Févr.	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
1	F	07/06/2022	365	353	18	29	31	30	31	30	31	31	30	31	30	31
2	F	28/07/2023	366	366	31	29	31	30	31	30	31	31	30	31	30	31
3	G	09/01/2023	365	363	31	29	31	29	31	30	30	31	30	31	30	30
4	G	11/04/2023	365	339	31	28	27	27	28	27	29	28	29	31	28	26
5	G	08/12/2023	365	365	31	29	31	30	31	30	31	31	30	31	30	30
6	G	16/09/2022	15	15	15											
7	F	20/12/2021	365	354	31	26	31	30	31	30	31	31	29	31	27	26
8	G	16/02/2024	320	237		14	31	27	22	25	18	18	26	19	22	15
9																
10																
	2024	TOTAL jours placement	2 526	2 392	188	184	213	203	205	202	201	201	204	205	197	189
	7 jeunes présents au 31/12/2024		2 526		jours de placement sans déduction jours retour famille.....											
			2 392		jours facturés déduction faite des DVH											
			134		Jours non facturés soit 5,56 % des jours facturés											

Nous pouvons noter une augmentation du nombre de journées en 2024 due à la prise en charge d'une jeune en soutien sur une autre structure durant tout l'année.

Hormis cette prise en charge extérieure, le nombre de journées est stable sur l'année 2024. L'objectif, étant de travailler en lien avec les familles et les partenaires autour de la situation des jeunes, a permis cette année que tous les jeunes du moulin de Coutant puissent fêter Noël en famille dans des conditions sereines.

## 5.2 La durée de placement

MOULIN DE COUTANT											
Durée Placement au 31/12/2024											
	Nom - Prénom	Date Naissance	Date Placement	Date Sortie	durée placement					AGE	
					2021	2022	2023	2024	durée total placement au 31/12/2024	Age le jour du placement	Age à la sortie
1	F	17/02/2007	20/12/2021		11j	11m 30j	1a	1a	3a 11j	14a 10m 3j	
2	F	25/07/2008	07/06/2022			6m 24j	1a	1a	2a 6m 24j	13a 10m 13j	
3	G	22/03/2007	16/09/2022	15/01/2024		3m 15j	1a	15j	1a 3m 20j	15a 5m 25j	16a 9m 24j
4	G	02/05/2010	09/01/2023				11m 22j	1a	11m 22j	12a 8m 7j	
5	G	19/12/2007	11/04/2023				8m 20j	1a	1a 8m 20j	15a 3m 23j	
6	F	26/09/2008	28/07/2023				5m 3j	1a	1a 5m 3j	15a 2j	
7	G	24/05/2007	08/12/2023				23j	1a	1a 23j	16a 6m 14j	
8	G	29/01/2009	16/02/24					10m 15j	10m 15j	15a 18j	
<b>7 JEUNES PRESENTS AU 01/01/2024</b>				<b>3 filles</b>	<b>4 garçons</b>				durée moyenne placement	moyenne âge début d'année	
<b>1 JEUNE ENTRE EN 2024</b>					<b>1 garçon</b>				<b>1a 7m</b>	<b>15a 10m</b>	
<b>1 JEUNE SORTI EN 2024</b>					<b>1 garçon</b>				moyenne âge fin d'année		
<b>7 JEUNES PRESENTS AU 31/12/2024</b>				<b>3 filles</b>	<b>4 garçons</b>				<b>16a 8m</b>		

Durée moyenne de placement est de 1 an et 7 mois en 2024 dans la continuité de l'année 2023.

L'année 2024 témoigne d'une stabilité tant au niveau de l'effectif que de la durée du placement. Un seul sortant en début d'année 2024 et une arrivée en février 2024.

Cela a permis de mettre en place une prise en charge individualisée et adaptée à chaque jeune avec des objectifs sur du court, moyen et long terme et de pouvoir travailler l'orientation des jeunes arrivant à la majorité. Le travail et la mise en place d'un projet avec les jeunes, la famille et les partenaires permettent de travailler sur la stabilité dans la durée.

Le sureffectif est relatif à une prise en charge extérieure appui ressources par le Moulin de Coutant pour soutenir l'équipe de la structure d'accueil dans la prise en charge particulièrement complexe d'une jeune.

# 6 LES CARACTERISTIQUES DES JEUNES ACCUEILLIS

## 6.1 Situation scolaire ou professionnelle des jeunes accueillis

	<b>Situation avant accueil</b>	<b>Date sortie</b>	<b>Après accueil</b>	<b>Situation scolaire / professionnelle en 2024</b>
1	Famille d'accueil ASE41		Non sortie	<b>Lycée Boissay</b>
2	MECS de Déols		Non sortie	<b>DITEP de Cerçay</b>
3	UEHC Auxerre	15/01/2024		3 <sup>ème</sup> Collège Onzain
4	Famille d'accueil ASE41		Non sorti	DAME des Basses Fontaines ULIS collège
5	DAPP		Non sorti	DAME Herbault
6	SEL		Non sorti	DITEP L'Audronnière
7	S.A.U de l'ACESM / Blois		Non sorti	Pas de scolarité ni professionnelle
8	S.A.U de l'ACESM / Blois		Non sorti	DAME Naveil/ULIS collège

L'accueil de chaque jeune est préparé et anticipé en équipe en suivant le protocole d'admission du Moulin de Coutant.

Cela permet de faire le lien avec les partenaires et d'assurer une continuité dans le parcours de placement du jeune accueilli.

Chaque jeune a pu bénéficier d'un cadre scolaire ou préprofessionnel adapté à ses capacités. Cela est réévalué lors des différentes réunions et notamment lors de l'élaboration du PPA et de son évaluation.

## 6.2 Etat des prises en charge thérapeutiques

L'année 2024 a été marqué par le départ non remplacé de la psychiatre présente au Moulin jusque-là et du départ de la psychologue.

En juin, une nouvelle psychologue intègre le Moulin.

	Notification MDPH	Traitement	Prise en charge psychologique 2024
1	NON	OUI	CATTP Romorantin Suivi avec la psychologue du Moulin de Coutant
2	OUI	OUI	Maison d'Artémis / suivi pédopsychiatrie CH Blois
3	NON	NON	/
4	OUI	NON	Fin du suivi psychologique à l'IME des Basses Fontaines (départ de la psychologue) Suivi avec la psychologue du Moulin de Coutant
5	OUI	OUI	Maison d'Artémis Suivi psychologique à l'IME Herbault et Moulin de Coutant
6			CMP Blois/clinique de Saumery
7	NON	OUI	Maison d'Artémis Refus de suivi avec la psychologue du Moulin de Coutant
8			Psychomotricienne Suivi avec la psychologue du Moulin de Coutant

## Un espace de parole au Moulin

En parallèle de leur prise en charge psychothérapeutique sur les lieux de soin, il est proposé un espace de parole à chaque jeune, à leur demande, avec la psychologue du Moulin.

Les entretiens peuvent être fixés en amont ou découler d'une demande spontanée. Ils peuvent se dérouler en bureau ou en extérieur. Sur les 6 jeunes présents, 4 sollicitent régulièrement cet espace de parole. Il n'y a pas de caractère obligatoire ni régulier à ces rencontres (mise à part demande de régularité exprimée par le jeune lui-même) afin de maintenir toujours la demande du jeune au centre et favoriser une position active dans les échanges. Cela évite aussi un sentiment de contrainte trop fort et un engagement qui peuvent être des freins par ailleurs.

Le cadre singulier de cet espace permet d'évoquer le vivre ensemble au Moulin, le rapport aux autres, les raisons du placement, leur vécu lorsqu'ils ont des DV et DVH ou tout autre sujet qu'il souhaite partager. Il ne s'inscrit pas en doublon des prises en charges thérapeutiques existantes mais bien en complément.

Ce lieu est investi en outre comme un espace permettant de sortir du collectif qui peut pour certains s'avérer source de trop de stimulations, d'excitation et/ou d'intrusion.

Le vivre ensemble, pour ces jeunes qui présentent pour la plupart un trouble relationnel, peut s'avérer un réel défi de tous les jours : respect de l'autre, non jugement, écoute, confiance sont travaillés continuellement par l'équipe éducative.

Un projet d'aménagement d'un bureau à l'étage est élaboré afin de proposer un espace en dehors de l'agitation du Moulin, à distance du bureau éducatif et dans un cadre davantage chaleureux et confidentiel. Il pourra être investi par les éducateurs et la psychologue en

---

entretien individuel mais aussi pour des entretiens psycho-éducatifs avec les jeunes et leur famille, notamment pour des temps de soutien à la parentalité. Il se réalisera courant de l'année 2025.

### **Une équipe sûre, des jeunes sûres**

Afin d'assurer une prise en charge sûre aux jeunes accueillis, l'équipe se réunit avec la psychologue et le chef de service lors de la réunion d'équipe hebdomadaire. La psychologue se situe en soutien de l'équipe éducative à travers l'éclairage clinique des situations et des problématiques rencontrées afin de favoriser le « pas-de-côté » nécessaire à la pensée et à la réflexion autour des situations.

Ces temps d'échange sont riches et permettent la co-régulation des membres de l'équipe et l'harmonisation des pratiques, et ce en renfort des temps d'analyse des pratiques mensuels.

Cette organisation assure un accompagnement cohérent et stable, malgré un taux d'encadrement important de professionnels, garant de la mise en place d'un cadre sûre, continue et prévisible, au quotidien.

Ce cadre institutionnel participe entièrement à la prise en charge psychologique des jeunes et à la promotion de leur bien-être.

---

## 7 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS ET DES RÉALISATIONS 2024

L'année 2024 a permis de consolider les axes d'accompagnement et le travail entrepris depuis plusieurs années. Le groupe s'est stabilisé avec l'arrivée d'un seul nouveau jeune en février 2024. Cela a permis à chaque jeune de trouver sa place au sein du groupe et à l'équipe éducative de pouvoir consolider les axes accompagnements mis en place en 2023 mais également de pouvoir travailler sereinement l'orientation de 3 situations arrivant à leurs majorités.

C'est ainsi que nous portons une attention particulière au travail partenarial et à la co-construction de maillages autour des situations des jeunes accueillis.

Cette année a été marqué par un renouvellement de l'équipe éducative notamment avec le départ en retraite de la psychiatre (non remplacé à ce jour) du changement de psychologue en juin 2024. Le travail sur la dynamique d'équipe a pu continuer malgré le départ et l'arrivée d'éducateur. Cela est travaillé en amont avec le chef de service et la psychologue et avec les jeunes lors des « réunions jeunes mensuels ».

L'année 2024 est aussi marqué par le travail initié en 2023, avec un apaisement des jeunes dans le maintien d'un cadre sécurisant qui a permis d'observer une baisse des passages à l'actes, de dégradation et d'hospitalisation d'urgence.

Afin de répondre aux besoins de ces jeunes, aux difficultés multiples, le service est conscient qu'il faut travailler en prenant en compte le système qui entoure chaque jeune en se basant sur des relations de confiance et de transparencies avec tous nos partenaires.

Des modalités de prise en charge innovantes ont aussi été des temps forts de cette année à l'image des années précédentes.

Les compétences et connaissances acquises au fur et à mesure de nos accompagnements, nous ont permis d'être en soutien à des services internes à l'association mais également externes, sur des prises en charge de plusieurs jeunes à difficultés multiples confiés au département.

Dans ce cadre, nous avons coconstruit un maillage avec les partenaires pour aider à la prise en charge d'une jeune en grande détresse psychologique, sujette à des passages à l'acte d'une grande violence et de mises en danger significatives.

Toujours dans le but de consolider le travail à la parentalité différentes réunions sont mise en place afin de mettre le jeune et les parents au centre du projet et acteurs premier. Le travail est toujours en constante réévaluation en fonction des situations.

Le moulin porte une attention particulière à l'environnement familiale des jeunes, les actions mises en place avec les familles ont permis d'observer l'apaisement de certains jeunes et l'acceptation du placement.

---

Le travail est poursuivi avec les partenaires de soins lors des rendez-vous mensuels avec les pédopsychiatres.

Comme évoqué, Le Moulin de Coutant porte une attention particulière à l'environnement familial des jeunes. Mais elle reste aussi soucieuse d'apporter une **ouverture vers l'extérieur** pour les jeunes accueillis afin de favoriser l'autonomie et la citoyenneté.

C'est ainsi qu'un certain nombre d'activités a été proposé aux jeunes au sein du Moulin de Coutant mais également sur l'extérieur.

Il s'agit, au travers des activités proposées, de travailler sur des objectifs précis en lien avec les problématiques de chaque jeune au sein du Moulin mais d'appréhender également leurs difficultés de socialisation.

Pour la plupart d'entre elles, ces activités sont initiées par l'équipe éducative, mais il peut arriver que ce soit à l'initiative des adolescents eux-mêmes.

- La pêche : l'accès direct à la Cisse au sein du Moulin favorise cette activité qui permet aux jeunes de s'apaiser et se détendre.
- La piscine : les jeunes apprécient cette activité qui peut également être un temps de détente et de travail de l'image de soi et du bien-être.
- La randonnée : grâce à la proximité de la forêt, il est possible à tout moment de faire une marche à deux ou à plusieurs.
- La pâtisserie et la cuisine : c'est l'occasion d'un moment de convivialité et de partage. Cette activité permet également de les associer à la vie du Moulin de Coutant et représente un outil de travail éducatif.
- Les activités sportives en salle de sport : un partenariat est mis en place avec la salle « l'Orange bleue » à Blois.
- L'atelier poterie.
- Animation musicale : qui a amené à une création de projet musique pour l'année 2024.
- Activités et sorties proposées par l'association Culture du Cœur.
- Réaménagement de l'espace de vie extérieur : en partenariat avec l'AST, construction d'un salon de jardin et d'un bar en palettes.
- Un projet culturel autour de la création de musique et chant avec deux associations du Blésois a été élaboré à la fin d'année 2023 pour aller également dans ce sens.

**Un séjour à la mer** a été organisé pendant les vacances d'été 2024. À la vue de la stabilité du groupe et l'apaisement général, le choix de la destination s'est porté sur Argeles sur mer, à plus de 700 km ce qui est une première dans l'histoire du Moulin de Coutant.

Cela a permis aux jeunes de sortir de leur quotidien, leurs habitudes et de travailler le lien tant au sein du groupe qu'à l'extérieur. Le choix de la destination a été également échangé avec les jeunes avec un souhait de découvrir un nouveau pays et de nouvelle culture en l'occurrence l'Espagne.

Dans ce contexte général nous avons mis en place, avec des partenaires extérieurs afin de travailler la sociabilisation et l'ouverture sur les milieux ordinaires, un projet musique.

---

## PROJET : Crédit d'une chanson et enregistrement en studio

### Les constats

- le manque d'animation pour le collectif
- difficultés d'entrée en relation entre pairs
- nécessité de valoriser les adolescents dans l'utilisation et le développement de leurs compétences.
- manque d'ouverture sur l'extérieur
- difficultés à réguler les émotions
- estime de soi basse
- dynamique du groupe à travailler

### Les objectifs

- créer un projet artistique autours de la réalisation d'un CD dans toute sa globalité.
- partager des moments de plaisir
- améliorer le vivre ensemble et les relations entre jeunes
- valoriser les jeunes à travers leurs réflexions et la dynamique d'écriture
- Appréhender l'image et l'estime de soi
- favoriser la dynamique de groupe et des liens entre jeunes et entre jeunes et professionnels
- favoriser l'ouverture sur l'extérieur
- travail sur la régulation des émotions

### Fil conducteur de l'année 2024 avec 5 grands temps :

- atelier écriture de texte
- atelier percussions
- atelier chant
- enregistrement de la chanson en studio
- réalisation jaquette du CD

Ce projet a été un réel appui éducatif auprès des jeunes.

**Les anniversaires** des jeunes, les fêtes de fin d'année sont également sources de discussions pour permettre une organisation avec les jeunes. Ils sont ainsi acteurs de l'organisation, de la préparation et du bon déroulement des soirées.

**Des sorties individuelles** sont également proposées afin de répondre aux besoins spécifiques des jeunes accueillis au sein du Moulin. Les repas individuels sont également un moyen de pouvoir apaiser une situation.

Dans la continuité des valeurs de l'association nous avons poursuivi **l'accueil ponctuel des jeunes en difficulté dans d'autre structure de l'association** :

- Une jeune du PFS pendant une semaine durant l'été 2024
- Deux jeunes du foyer Bougainville dans des problématiques de fugue, addictions et violence.

---

## **L'Atelier Scolaire et Technique : un atout en interne**

L'ACESM bénéficie d'un Atelier Scolaire et Technique en interne, qui profite à certains jeunes du Moulin de Coutant surtout sur les temps de vacances scolaires.

Durant l'année 2024 les jeunes du moulin ont pu bénéficier d'activité sur les vacances scolaires. Des moments que les jeunes apprécient et cela permet également d'avoir un regard extérieur sur le comportement des jeunes en groupe.

Un jeune déscolarisé et n'ayant pas de prise en charge professionnel et scolaire bénéficie également de la prise en charge à l'AST dans le cadre de son projet. Il peut découvrir plusieurs ateliers et aujourd'hui penser à un projet professionnel.

Des réunions régulières sont également faites afin d'évaluer les progrès et les besoins du jeune.

### **Des modalités de prise en charge innovantes**

Afin de prévenir et de gérer les situations critiques, le Moulin de Coutant ne cesse de proposer des actions et des modalités de prises en charge innovantes en concertation et en collaboration avec les différents partenaires.

Les compétences et connaissances acquises au fur et à mesure de nos accompagnements, nous permettent « d'être force de proposition » lorsque nous sommes confrontés à des difficultés d'orientation ou lorsque nous sommes sollicités pour des « situations complexes du Département ».

C'est ainsi que nous avons pu coconstruire des maillages avec les partenaires autour de situations critiques en interne mais aussi auprès d'une jeune fille accueillie sur un autre lieu d'hébergement qui ne dépend pas de notre association, en accord avec la Direction et l'ASE.

Notre soutien humain avec un partage de connaissances et compétences auprès de cette jeune fille a permis et permet encore d'apporter les réponses les plus adaptées à sa situation. Cette initiative porte ses fruits tant pour la jeune que pour les professionnels.

L'acculturation des différents services et acteurs acquise tout au long des dernières années nous permet aujourd'hui d'être dans un partage de connaissances et compétences dans le champ du médico-social et de la santé.

Bien que nous constatons de fortes évolutions dans ce domaine, nous avons à cœur de continuer sur cette démarche « d'apprentissage » par le biais de formations, d'immersions, d'apports théoriques et de rencontres avec différents acteurs...

L'équipe du Moulin de Coutant est consciente de faire évoluer ses approches et positionnements éducatifs face à un public à difficultés multiples.

L'approche socio-éducative telle que nous pouvons le constater dans les différentes MECS a ses limites auprès du Moulin de Coutant. L'approche psychoéducative entre autres doit également être prise en considération pour répondre aux besoins des jeunes qui ont vécu des traumatismes.

---

Parallèlement, lors de réunions de concertation avec les partenaires, nous avons aussi répondu favorablement à la demande d'effectuer un travail sur l'accompagnement à la parentalité dans certaines situations. Cette démarche a été actée par l'ensemble des acteurs.

En effet, nous avons constaté que le Moulin pouvait apporter dans certaines situations, une réelle plus-value dans ces accompagnements puisque nous sommes au cœur des situations et en relations constantes avec les parents.

Toutes les démarches liées à ces accompagnements sont toujours entreprises en concertation avec les référents ASE afin d'apporter une cohérence éducative auprès des familles.

L'octroi des renforts par l'ASE nous permet entre autres de mieux répondre à ces missions.

Comme évoqué ci-dessus, Le Moulin de Coutant porte une attention particulière au système qui entoure les jeunes. Mais elle reste aussi soucieuse d'apporter une ouverture vers l'extérieur pour les jeunes accueillis afin de favoriser l'autonomie et la citoyenneté.

C'est ainsi que des activités sur l'extérieur sont régulièrement mises en place ainsi que des transferts avec un travail autour de la connaissance des services des droits communs.

Tout cela a permis à ce que le groupe prenne vie et aujourd'hui nous pouvons observer une autorégulation entre jeunes lors de moments d'agitation tant que dans la tristesse et dans la joie.

# 8 LES RESSOURCES HUMAINES

## 8.1 Organigramme

L'équipe pluridisciplinaire est composée de :

- 1 psychologue à 0,5 ETP
- 2 surveillants de nuit
- 5 travailleurs sociaux (3 éducateurs spécialisés, 1 moniteur-éducateur, 1 apprenti éducateur)
- 1 chef de service
- 1 directeur à 0,04 ETP

En sus de cet effectif, certaines situations nécessitent une prise en charge humaine plus conséquente.

Au vu des situations complexe du Moulin, l'ASE nous a octroyé 3.5 ETP sur l'année afin de renforcer l'équipe d'éducateurs titulaires. Deux de ces éducateurs de renfort sont aujourd'hui en cours de VAE avec un accompagnement du tutorat de l'ACESM.

## 8.2 Formations

Intitulé de la formation	Nombre salariés	Organisme	Lieu de la formation	Nombre de jours	du	au
Accompagnement à la préparation de l'évaluation HAS	10	Pluriel formation conseils	Blois	1	01/03/2024	01/03/2024
Formation agréée CSSCT	2	Emergences	Blois	5	02/10/2023	06/10/2023
Gestion de crise, violence, agressivité et contenance physique	1	Label formation	Blois	3	05/10/2023	20/10/2023
Némo équipe	4	Troizaire	Blois	1	22/05/2023	22/05/2023
Compétences parentales	2	ITS Tours	Blois	2	30/05/2024	31/05/2024
Premier secours en santé mentale	1	INFIPP	Blois	2	15/06/2024	16/06/2024
Autodétermination et développement du pouvoir d'agir	2	ACTIF	Blois	3	04/12/2023	06/12/2023
Océalia	1	Océalia	Blois	1	08/02/2023	08/02/2023
CAFERUIS	1	ITS	Tours	20	11/09/2023	15/12/2023
Sensibilisation manipulation extincteurs	2	CHUBB	Blois	1	13/12/2024	13/12/2023
Sauveteur secouriste du travail (formation initiale)	2	CHUBB	Blois	2	18/12/2023	19/12/2023

---

## Des temps d'analyse des pratiques

Afin d'interroger nos pratiques éducatives, l'institution met en place un temps mensuel de réflexion sur l'analyse des pratiques.

Un psychanalyste extérieur vient nous éclairer sur les questionnements des professionnels et rassure l'équipe éducative quant à ses interventions et à ses postures.

## 8.3 Accueil de stagiaires

Le Moulin a accueilli 4 stagiaires en 2024

- 1 stagiaire dans le cadre de sa formation d'éducatrice spécialisée à l'ITS de Tours
- 1 stagiaire monitrice-éducatrice
- 2 stagiaires dans le cadre de la découverte du métier en partenariat avec la mission locale

## 8.4 La dynamique et cohésion d'équipe pluridisciplinaire

La complexité des situations des jeunes accueillis au Moulin de Coutant demande au service certaines compétences et qualités en termes de savoir-être et savoir-faire.

Au fur et à mesure des années, l'équipe pluridisciplinaire (équipe éducative, psychologue, pédiopsychiatre, renforts, stagiaires, équipe de Direction...) a su créer une dynamique positive avec un esprit de solidarité nécessaire pour veiller au bien être des jeunes accueillis et à la qualité de vie au travail malgré des périodes de crises qui peuvent parfois être très difficiles à vivre.

L'équipe de Direction et l'association portent un fort intérêt à l'épanouissement personnel et au bien-être de tout un chacun (jeunes et professionnels).

Afin de favoriser ce climat de travail et notamment dans l'intérêt des jeunes, toutes les actions ou décisions sont prises en équipe. Une attention particulière est portée sur la complémentarité des compétences de chacun afin d'apporter une cohérence éducative auprès de chaque situation individuelle mais aussi auprès du collectif.

Tout un protocole a été réfléchi et élaboré, de l'admission à l'orientation, afin de structurer de manière efficiente nos accompagnements (Cf en annexe protocole d'admission, de prise en charge et déroulement des mesures) avec des réunions d'équipes hebdomadaires où chaque situation des jeunes est revue, des temps de synthèse réguliers, l'élaboration d'écrits et temps d'échanges avec les partenaires, famille et jeunes et des temps d'analyse des pratiques.

Lors des DVH, un temps est proposé aux familles en amont afin de « baliser » le week-end et de faire un point au retour des visites afin de rassurer et limiter les angoisses de chacun.

---

Par ailleurs et tout au long des accompagnements, le Moulin de Coutant porte une attention particulière à la collaboration et à la coordination avec les différents partenaires (ASE, Service Pédopsychiatrique, DAME, DITEP, Maison d'Artémis, PJJ, Éducation Nationale...) par le biais de réunions régulières, d'une communication fiable et par le partage de connaissance des uns et des autres.

Le Moulin de Coutant est conscient qu'il faut travailler en prenant en compte le système qui entoure chaque jeune.

Ce travail nécessite des temps de rencontres importants afin d'élaborer un maillage avec des modalités de prises en charges innovantes dans le cas de certaines situations.

C'est ainsi que nous avons pu travailler en étroite collaboration avec le SARIA sous forme d'immersions de la part de professionnels et de relais au sein de leur structure. Ce partage de connaissances et de compétences a permis à un jeune d'investir les différents lieux où il est accueilli, de manière sereine et de penser la continuité de sa prise en charge hebdomadaire.

Ce temps de travail en collaboration avec le SARIA a pu continuer avec l'immersion au sein de l'IME ce qui a permis une intégration progressive du jeune afin de le soutenir, le rassurer et faciliter son arrivée car le changement est une source d'angoisse pour ce jeune.

L'équipe du moulin reste disponible auprès des différents lieux d'accueil de jour pour un soutien et faire tiers lorsque cela est nécessaire.

Afin de confirmer l'importance des relations avec nos partenaires plusieurs réunions sont délocalisées au moulin de Coutant afin de faire visiter le lieu de vie et connaître l'environnement des jeunes. Un repas en toute convivialité a également été proposé après les GOS animés au moulin de Coutant. Cela permet également aux jeunes de percevoir la cohésion entre les différents lieux de prise en charge des jeunes.

# 9 RAPPORT D'ACTIVITE DU CVS DU CEAPS

## 9.1 Composition du CVS

Le CVS du CEAPS est composé de 9 représentants

### Représentants des usagers

Glwadys COLLOT HOUDOT jeune accompagnée du Moulin de Coutant est élue **Président du CVS** du CEAPS.

Etablissement	Titulaire	Suppléant
Moulin de Coutant		Emerick DOVERGNE
Foyer Bougainville	Anastasia MANSION	
SAU	Soumaya BOUCHIBA	
PFS	Mathéo PERRIN TALBOT	

### Représentants familles des personnes accompagnées

Etablissement	Titulaire
PFS	M. FRESNEAU

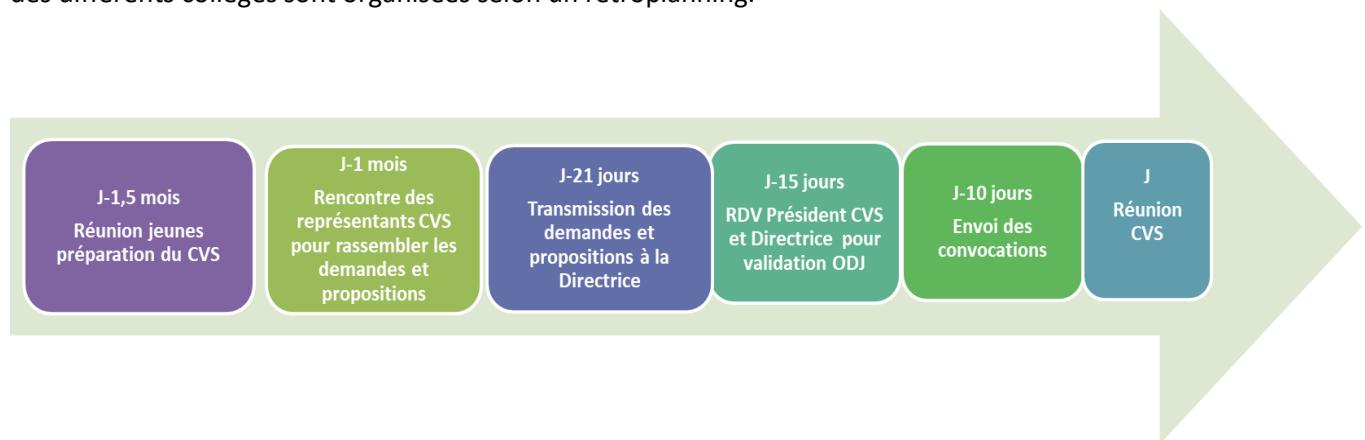
### Représentant des salariés

Etablissement	Titulaire	Suppléant
Moulin de Coutant	Christel BARBIER	Kamel MASRI
Bougainville	Aurély LAAREJ	Abdel Aziz BAHADOU
SAU	Karine MITTELETTE	Céline RABREAU
PFS	François RAMAUGE	Jean Philippe GONZALES

## 9.2 Organisation des élections du CVS

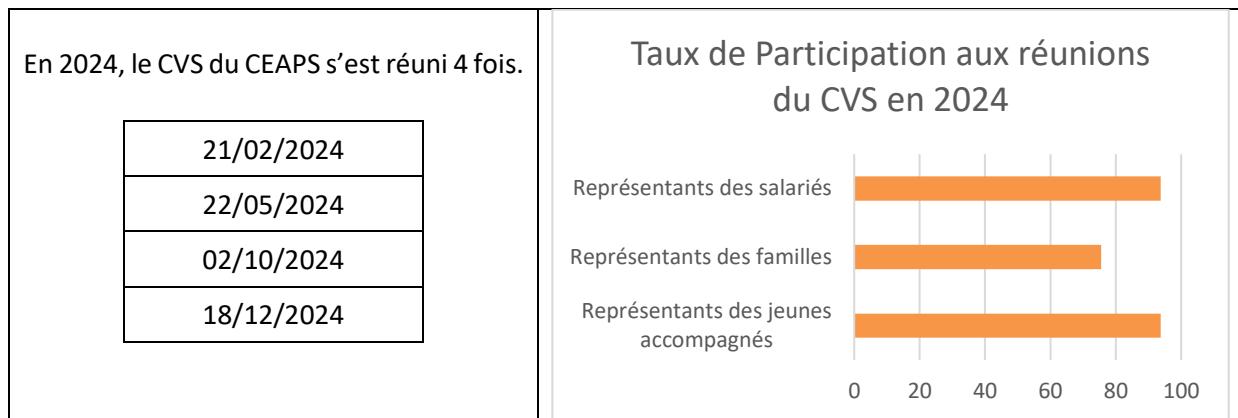
Le CVS du CEAPS a élu en décembre 2023 ses membres pour une durée de 1 an.

Les membres du CVS sont élus selon la procédure définie dans le règlement intérieur. Les élections des différents collèges sont organisées selon un retroplanning.



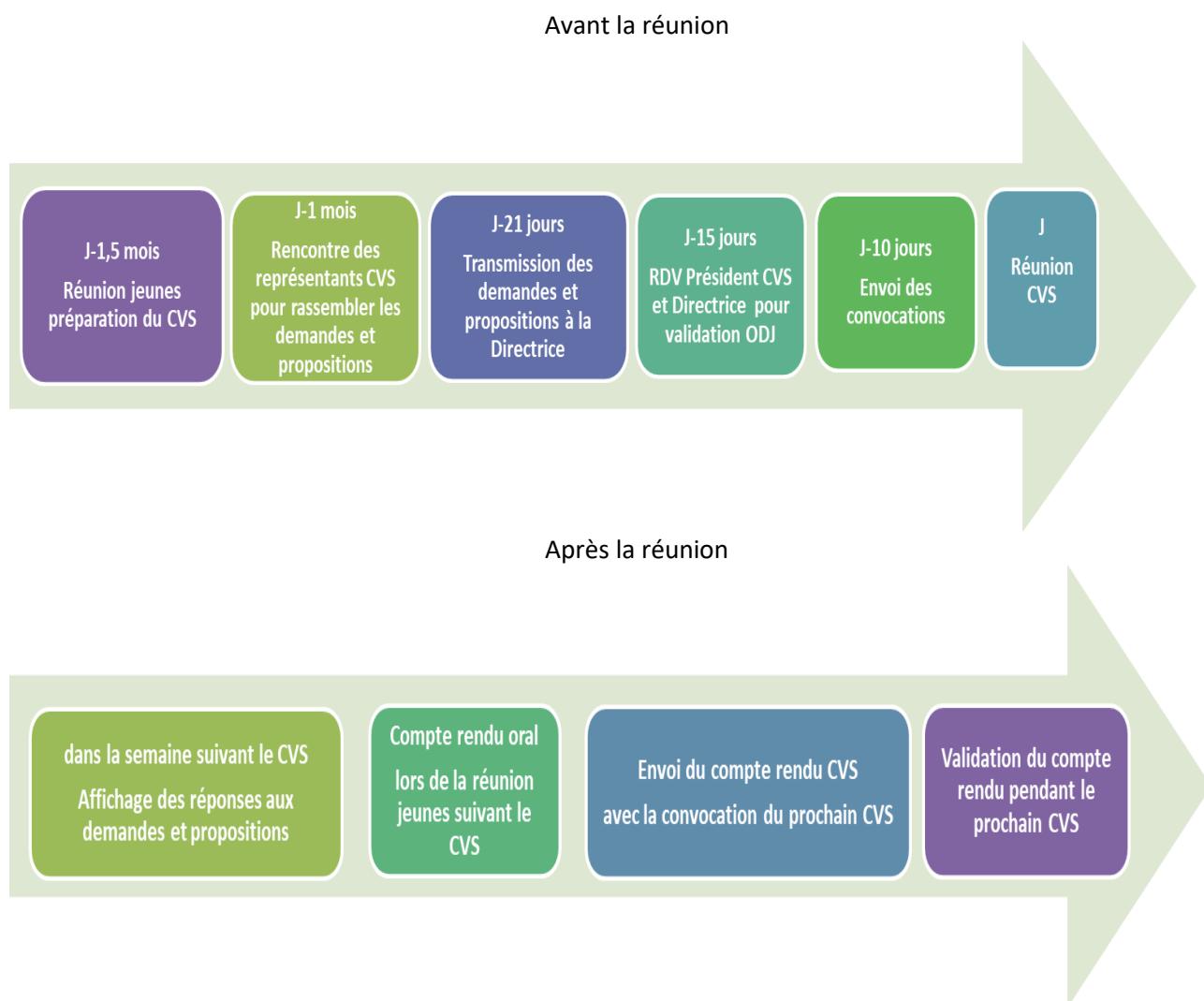
Les représentants des jeunes accompagnés du CVS du CEAPS sont élus par service à bulletin secret.  
Les représentants des familles du CVS du CEAPS sont élus dans le cadre d'un vote par correspondance.  
Les représentants des salariés sont élus dans le cadre d'une réunion d'équipe.

### 9.3 Organisation des réunions du CVS



### 9.4 Modalités de préparation et de suivi des réunions CVS

Pour soutenir la dynamique du CVS et favoriser la participation et l'engagement des jeunes accompagnés à cette instance, la mise en œuvre d'un rétroplanning rythme les interventions des représentants du CVS lors des réunions jeunes organisées par service tant en amont qu'en aval des réunions



## **9.5 Modalités de diffusion des comptes rendus du CVS du CEAPS**

Chaque service dispose d'un tableau d'affichage CVS comprenant : la liste des élus, le dernier compte-rendu de réunion.

## **9.6 Thématiques abordées en réunion en 2024 émanant des jeunes**

### **Budgets des jeunes : Argent de poche, Hygiène, coiffure**

La question des budgets est présente sur chaque réunion. Les jeunes soulignent les différences entre service et souhaitent des augmentations.

### **Organisation d'Olympiade**

L'organisation d'olympiade sur le Moulin de Coutant a été initiée mais n'a pu aboutir car désinvestissement des jeunes au cours de l'année et peu de mobilisation de la Direction et des professionnels.

### **Utilisation du téléphone portable**

Les jeunes interrogent régulièrement sur les règles d'utilisation du portable et les disparités qu'ils ressentent. Il est rappelé que les règles sont différentes selon l'âge et aussi en fonction des demandes des parents qui sont généralement les détenteurs des forfaits et qui peuvent mettre des systèmes de limitation de l'utilisation.

### **Construction d'un guide du jeune majeur**

A la demande des plus âgés, un guide du jeune majeur a été élaboré à partir du foyer de Bougainville et en mutualisant le recueil des données sur les 3 services d'hébergement. Ce guide est remis à chaque jeune dans le cadre de la préparation à la vie d'adulte.

### **Accompagnement des jeunes dans la compréhension de l'actualité**

Le représentant des familles a interrogé les jeunes et les professionnels sur l'accompagnement mis en œuvre pour accompagner les jeunes dans la compréhension des sujets d'actualité. Les jeunes ont répondu qu'ils s'informaient via les réseaux et qu'ils leur arrivaient de solliciter les adultes pour en échanger. Les professionnels ont évoqué qu'il n'y avait pas d'activités dédiées, mais que régulièrement lors de discussion ou d'échange avec les jeunes ils favorisaient les questionnements et apportaient des éléments de compréhension ou d'ouverture sur les sujets abordés.

### **Amélioration des locaux du Moulin de Coutant et de Bougainville**

Les jeunes des 2 MECS sont en demande d'amélioration des locaux. Pour le Moulin, les espaces sont limités et il manque un espace d'apaisement. Pour Bougainville, les locaux partiellement utilisés depuis la fermeture partielle sont moins investis et les jeunes souhaiteraient que leur chambre soit repeinte et certains espaces réaménagés.

### **Possibilité de recevoir des visiteurs**

Les jeunes souhaiteraient pouvoir recevoir des amis, de la famille, dans les foyers mais les règlements de

---

fonctionnement ne le prévoient pas. Sur le foyer Bougainville les locaux permettent de l'envisager mais la demande ne vient pas du foyer. Les représentants sont invités à partager cette question avec les jeunes de chaque foyer et de ramener les souhaits en réunion.

## 9.7 Sollicitation du CVS

- Juin 2024 participation à l'évaluation externe du Foyer Bougainville.
- Avis sur la modification du règlement de fonctionnement du Foyer Bougainville.

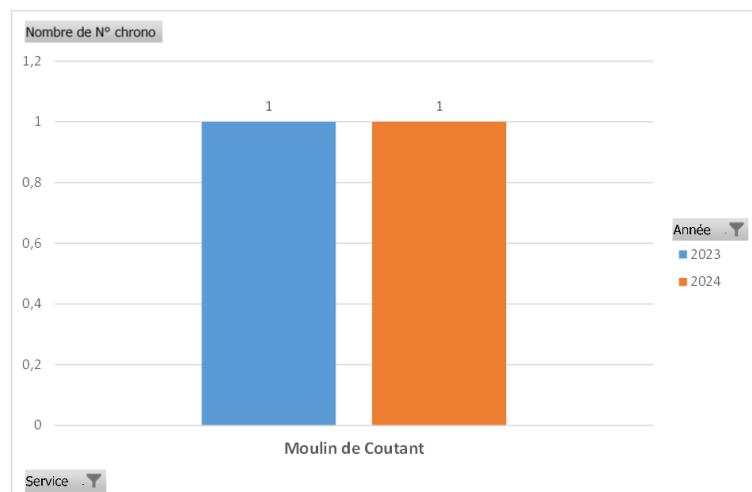
## 9.8 Evènements indésirables, réclamations et signalements

Le bilan des évènements, signalements et réclamations ainsi que les mesures correctives apportées ont été présentés au CVS et ont fait l'objet d'une discussion.

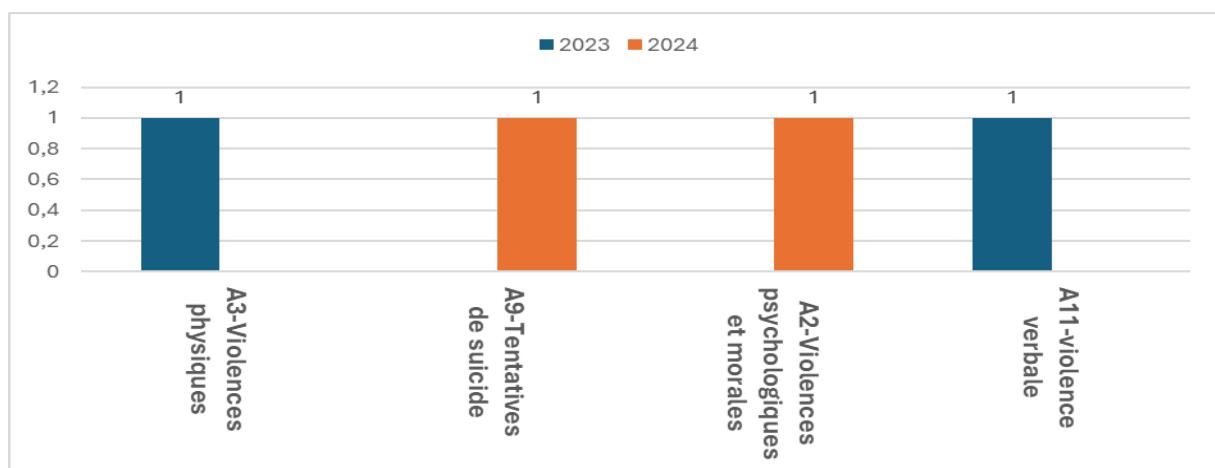
Le règlement intérieur du CVS du CEAPS a été révisé lors de la réunion du 18 décembre 2024

# 10 DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE

## 10.1 Suivi des évènements indésirables



Un évènement indésirable a fait l'objet d'une analyse au sein du comité de Direction.



Les risques identifiés relèvent de la violence mais aussi de tentative de suicide. Sur cet évènement la criticité était majeure.

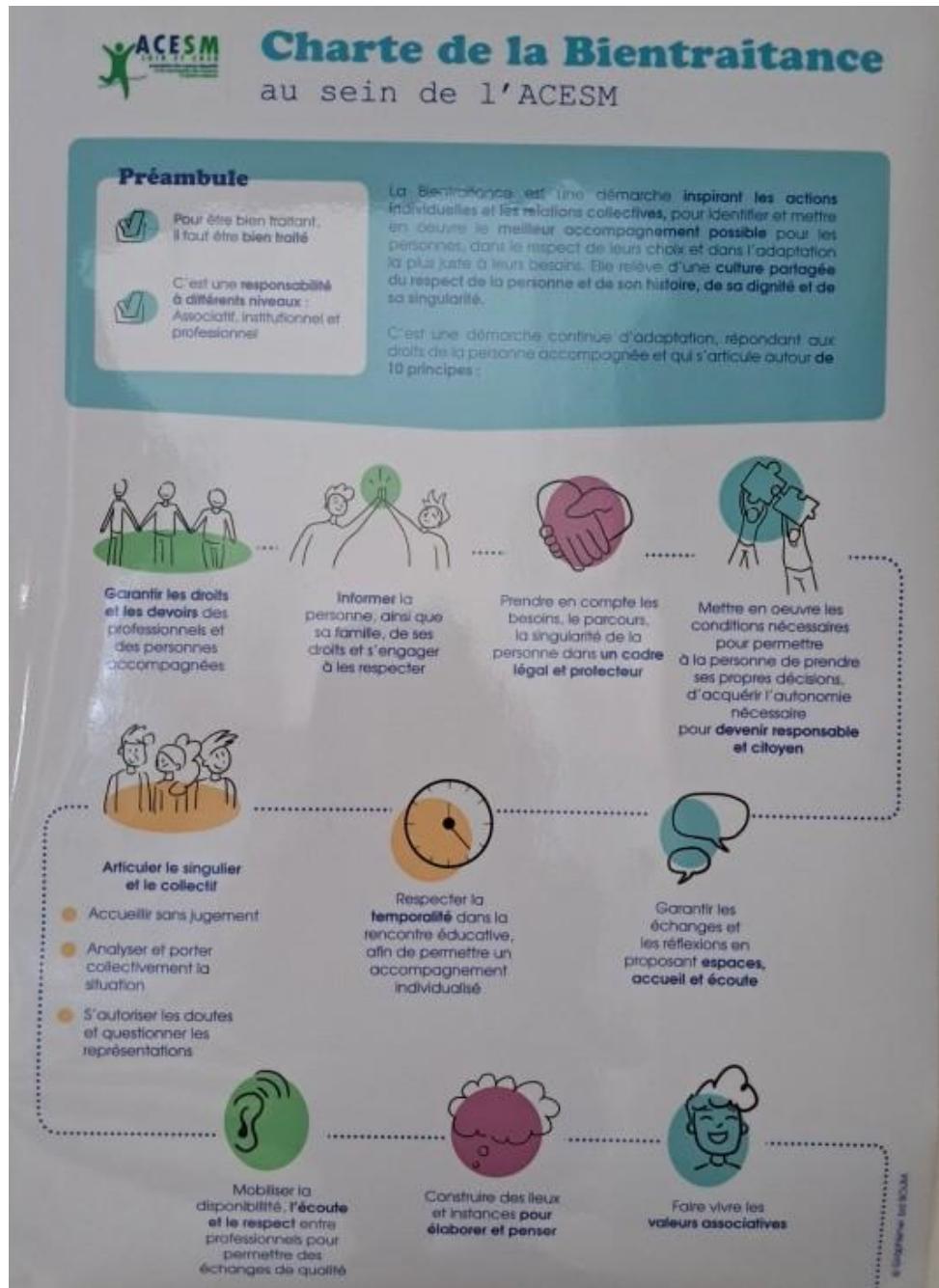
## 10.2 Plan d'amélioration continu de la qualité

### 10.2.1 **Les réalisations en 2024**

#### *10.2.1.1 Réalisation de la charte de la bientraitance*

L'Association a mis en place un groupe de travail composé de jeunes accueillis et de salariés qui,

en lien avec un prestataire extérieur ont réalisé une charte de la bientraitance et une bande dessinée.



#### 10.2.1.2 Déploiement du logiciel NEMO

Le déploiement du dossier unique informatisé de l'usager (DUI) se poursuit. L'ensemble des salariés à participé à la formation au logiciel NEMO. En lien avec le prestataire, des ajustements ont été réalisés pour correspondre aux besoins des différents utilisateurs. Les secrétaires s'assurent de la complétude du dossier du jeune en lien avec le référent éducatif. Le cahier de liaison est alimenté chaque jour par les différents professionnels.

Pour poursuivre la généralisation de l'utilisation de l'outil, en 2025 une formation spécifique à la création des modèles de documents internes sera mise en œuvre.

#### 10.2.1.3 Approche du processus de gestion des risques

En 2024, à la suite à l'évaluation externe, le processus de formalisation de la gestion des risques a été présenté aux Cadres de direction et Chefs de service. Ce processus a pour but d'améliorer la lisibilité de l'organisation et l'articulation de la démarche qualité avec les activités quotidiennes. En 2025, le déploiement se poursuivra au niveau des services en lien avec la présentation du nouveau plan d'amélioration continu défini à partir des résultats de l'évaluation externe.

### **10.2.2 Les perspectives de 2025**

#### 10.2.2.1 Plan d'amélioration continu de la qualité

N°	Action d'amélioration	Echéance	Commentaire	Etat
50	Santé : Constituer un répertoire des praticiens sur le territoire	2025		A faire
142	Poursuivre le déploiement du logiciel DUI par la formation des professionnels à l'intégration des documents de prise en charge dans le logiciel	2026	Les professionnels sont désormais formés à l'utilisation du logiciel et intègrent dans leur organisation de nouvelles modalités du logiciel	En cours
144	Mettre en application le RGPD	2024		En cours
154	Poursuivre le déploiement de l'approche processus Gestion des Risques et l'articulation de la démarche qualité au quotidien	2025	A la suite de l'évaluation externe l'actualisation du Plan d'amélioration de la qualité est en cours et le processus a été présenté aux Cadres des services et va l'être sur les services	En cours
156	Communication auprès des jeunes sur des actions qualité /gestion des risques	2024	Des informations concernant la gestion des risques et la qualité sont communiquées lors des CVS.	En cours
172	Intégrer la procédure de détection des signalements des cas de maltraitance dans les projets de service	2024		A faire
175	Intégrer le traitement du circuit des plaintes et réclamations dans le projet de service	2025		A faire
184	Formaliser le plan de continuité de l'activité	2025		A faire
	Réécriture du projet de service	2025		A faire